

FINANCES. Département pilote, les Landes ont débuté la fusion des impôts et du Trésor au sein d'une même direction départementale des finances publiques. Les agents renâclent

La fusion qui inquiète

Bernard Decore et Alain Casemajor-Loustau, secrétaires départementaux du SNADGI-CGT et du SNUI Sud Trésor s'inquiètent des conséquences de la réforme. (photo david le déodic)

La semaine dernière, la toute nouvelle direction départementale des finances publiques des Landes organisait plusieurs réunions dans le département à destination des 659 agents, afin de leur expliquer la fusion en cours des Impôts et du Trésor Public. Des rendez-vous d'information qui n'ont pas fait recette selon les syndicats ayant appelé au boycott de cette « pure propagande ».

Sur les 327 agents de Mont-de-Marsan, seulement 106 ont répondu à l'appel le 27 avril d'après les chiffres des représentants syndicaux, 27 sur 66 le lendemain à Morcenx, et 106 sur 277 à Dax vendredi dernier. Après lecture d'une motion commune du SNADGI-CGT et du SNUI Sud Trésor (1) devant la nouvelle trésorière payeuse générale Marie-Françoise Haye-Guillaud, 35 des agents de l'agglomération dacquoise ont rejoint leurs postes de travail en boycottant l'exposé de leur direction.

Disparitions

Des chiffres qui sont la preuve tangible du « sentiment d'exaspération et d'abattement qu'éprouvent les collègues » selon Bernard Decore, secrétaire départemental de la SNADGI CGT et Alain Casemajor-Loustau, secrétaire départemental du SNUI-Sud Trésor. « Nous ne sommes pas opposés à la mise en place d'une seule direction, précisent les porte-parole. Ce que nous dénonçons, c'est le manque de moyens qui accompagne cette fusion et entraînera moins d'emplois, moins de service public et des conditions de travail dégradées ».

Dans les Landes, qui font partie des huit départements pilotes, la fusion a déjà entraîné la disparition de huit postes selon les syndicats : « Cette réforme va accélérer les suppressions d'emploi, reprend Alain Casemajor-Loustau. Depuis trois ans, il en disparaît déjà 3 000 par an sur le plan national ». « Le problème est que les missions qui nous sont demandées sont toujours les mêmes avec de moins en moins d'agents, rebondit Bernard Decore. Ce qui signifie que nous ne pouvons plus assurer un service public de qualité. Par exemple pour la campagne d'impôt sur le revenu qui s'annonce, tous les agents vont être mobilisés à l'accueil, ce qui va vider tout le service de l'assiette ».

Autre crainte des syndicats que partageront sans doute certains élus : la disparition à plus ou moins long terme des petites perceptions. « Celle de Grenade-sur-l'Adour fonctionne un jour sur cinq avec deux personnes contre quatre auparavant, décrit Bernard Decore. Celle de Pouillon a déjà été supprimée et Gabarret, Labrit et Geaune risquent de l'être. » « Notre ministre Eric Woerth nous explique que cette restructuration se fait pour une administration plus efficace et un meilleur service public. Nous ne pouvons pas cautionner cela, renchérit Alain Casemajor-Loustau. Quid des personnes âgées ou défavorisées qui ont du mal à se déplacer ? On nous répond moyens de communication d'aujourd'hui et télédéclarations. Mais toute une frange de la population n'a pas Internet ! »

Prime de fusion

Dernière inquiétude soulevée par la restructuration des services : « des conditions de travail dégradées » que ne compensera pas, selon les syndicats, la prime de fusion annuelle de 350 euros, « soit 29 euros par mois... » : « On va nous demander de maîtriser de nouvelles compétences sans véritable contrepartie ». D'où la demande de négociations pour une revalorisation de la grille indiciaire.

« Avec cette fusion, l'équité fiscale risque aussi de disparaître, puisque les mêmes personnes seront chargées de fixer l'impôt et de le recouvrer, reprend Alain Casemajor-Loustau. Il y a là une dérive de la philosophie avec l'instauration d'une rémunération au mérite dangereuse dans nos métiers ».

Un tableau assez noir qui n'est certainement pas celui que la direction a brossé lors des réunions d'informations et dans les plaquettes distribuées aux agents. Mais qui correspond à « une dégradation accélérée » selon les deux syndicalistes, employés aux impôts depuis 1983 pour Alain Casemajor-Loustau, 1972 pour Bernard Decore : « Nous ne pouvons plus faire notre travail aussi bien que nous pourrions le faire. De plus en plus, nous devons répondre à des critères, remplir des objectifs, qui nous éloignent de l'usager et du service public ».

(1) Syndicat national des agents des impôts CGT et syndicat national unifié des impôts Sud Trésor.